

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'A.S.C.O.T. - Numéro 22 - Décembre 1996
ISSN 1168.7908 - Le numéro 15 F - Abonnement 50 F - Imprimerie spéciale ASCOT -
CPPAP 73.128 - Directeur de publication : V. Quintin - Dépôt légal : 4ème trim. 1996



Association pour la
Sauvegarde des
Côtes de Clermont -
Chanturgue

13, rue Bréguet
63100 Clermont-Ferrand

SOMMAIRE

Éditorial	1
En bref	2
Abonnement	2
Le billet de Paul Eychart	3

Editorial

Une conférence de Paul Eychart au Puy-en-Velay le 28 novembre, la Fête du Livre de Blanzat les 30 novembre et 1^{er} décembre, la visite des Côtes le 8 décembre où une cinquantaine de personnes se sont passionnées pour l'histoire du site, et du 25 novembre au 15 décembre l'exposition au CROUS (cité universitaire, rue Etienne Dolet) des mannequins de David Méjean : Ce dernier trimestre 1996 aura été bien rempli (ce qui explique cette Chronique bien tardive !).

La responsabilité de l'Etat est engagée : Quel autre site à offrir à la carrière ? Le Puy de Mur ? Il y a des opposants aussi. Il faut pourtant trouver du basalte, mais pas en aussi grande quantité : Celui que la SNCF utilise comme ballast de chemin de fer pourra être trouvé ailleurs que sur les Côtes, la proximité n'étant pas un critère important. La mise en place d'une politique de récupération des matériaux de démolition s'impose partout, l'Auvergne devra s'y mettre aussi.

Notre position est claire, pour l'ASCOT il n'est pas question d'une solution « de compromis » :

- Pas de troc « aménagement contre poursuite de l'exploitation ».
- Arrêt de l'exploitation dès le 20 février 1998 et remise en état réglementaire du site.
- Réflexion élargie et sans urgence sur le devenir du site, dans un cadre intercommunal.

En 1998 la carrière des Côtes de Clermont sera fermée, son activité transférée sur un autre site. Que M. Chambon soit le président du syndicat départemental des carriers n'y changera rien. Sa position et ses moyens considérables lui permettent évidemment d'influencer beaucoup de gens, dans les milieux qui comptent. Il « vend » bien sa solution : Quelques années supplémentaires d'extraction contre la promesse d'un réaménagement du site.

Cette idée peut séduire quelques élus ou fonctionnaires, mais il ne peut en être question. Quoi, on détruirait un peu plus ce site pour mieux le réaménager ? Un peu de sérieux ! La priorité c'est d'arrêter les destructions, chacun peut le comprendre. Ensuite seulement on pourra songer à un aménagement, en associant toutes les parties concernées : Les élus, les administrations, les associations, les riverains, les agriculteurs. Les études du cabinet Sycomore (dans le cadre de SYNA 2000) sur Chanturgue et Var pourraient servir de base à un projet d'ensemble piloté par la COMAC.

En préparant ces diverses échéances, l'ASCOT vous souhaite une bonne année 1997, placée sous le signe de la protection de l'environnement et du patrimoine ♣

- ◆ Radio Arvernes : Rectificatif pour la fréquence de cette radio sympa et associative de notre agglomération : Vous pouvez la capter sur **100.2 Mhz**, (Téléphone 73.23.28.28. Adresse : 2, rue Léon Blum - 63360 Gerzat) ♣
- ◆ Merdogne : Nous venons d'assister à une pantalonnade digne du meilleur théâtre italien. Des « découvertes » sensationnelles sur Merdogne ! Qu'on en juge : Les fossés de Stoffel retrouvés à partir des bornes placées par ses soins... quelques morceaux d'amphores... des pointes de flèches en fer... de gros galets ronds... et même un oiseau préhistorique ! Cet inventaire à la Prévert ferait sourire si les services de l'état, la presse et certain élu n'avait embouché aussitôt les trompettes de la renommée. On trouvera plus loin les appréciations de Paul Eychart sur l'importance qu'il faut accorder à ces trouvailles ♣
- ◆ Centre Européen du Volcanisme (ex-Volcania) : Affligeant ! Un ex-président fait sa réclame sur une nouvelle frelatée (voir ci-dessus) pour faire oublier un projet mégalomane injustifié tant sur le plan économique qu'environnemental. Si l'on veut en Auvergne un musée du volcanisme (l'idée est bonne), mais qu'on le fasse sur les Côtes de Clermont ! Nous avons un espace libre dans un trou de 50 hectares, en dehors du Parc des Volcans, une coulée de basalte de 20 mètres de haut, un accès facile par Blanzat et Durtol, la proximité de l'agglomération avec tous ses commerces. Ce projet (différent) respecterait la zone verte et les vestiges archéologiques, le tout sur un site prestigieux. Cette proposition devrait être étudiée sérieusement, tout le monde y gagnerait... ♣
- ◆ La Journée du Piéton : Organisée par le journal « La Montagne » le **Dimanche 26 janvier 1997**, avec les associations de quartier et l'ASCOT. Plusieurs circuits sont proposés, dont l'un sur le site archéologique. Rendez-vous **à partir de 9 heures, maison de quartier de la rue Abbé Prévost** (face maison de retraite). Un pot sera offert à l'arrivée. L'ASCOT sera présente pour guider et donner des explications sur le site historique et archéologique. Une bonne occasion de s'aérer « intelligent » !!! ♣

Adhérez à l'ASCOT, et abonnez-vous à "La Chronique de l'Oppidum".

Pensez à renouveler votre cotisation et votre abonnement. Votre soutien nous est nécessaire...



Bulletin d'abonnement à "**La Chronique de l'Oppidum**" - Bulletin d'adhésion à l' "**ASCOT**"

✉ 2, rue du Creux Rouge - 63100 Clermont-Ferrand - (C.C.P. n° 2 456 - 49 S Clermont-Fd)

Nom/Prénom :

Adresse :

.....

Souhaite adhérer à l'ASCOT et recevoir « La Chronique de l'Oppidum ». Ci-joint règlement de 100 F. Une carte d'adhérent me sera remise lors de l'Assemblée générale de printemps.

1ère adhésion

Membre bienfaiteur (150 F ou plus)

Renouvellement

Abonnement seul : 50 F

LE BILLET DE PAUL EYCHART

Sur un rapport de M. V. GUICHARD : « *Nouvelles données sur les témoins archéologiques en relation avec la conquête romaine dans le bassin de Clermont-Ferrand (Bataille de Gergovie)* »

Ce texte, après d'autres de même tendance, veut sauver Gergovie à Merdogne par des découvertes que, par deux fois, le journal "La Montagne" a rendues publiques, lui conférant, du même coup, par l'intervention de son auteur, un caractère sensationnel.

On y lit, page 1 « *Paul Eychart dans les années 1960 a montré l'existence d'une occupation des Côtes à l'âge du Fer et à l'époque romaine et qui déclare avoir retrouvé des vestiges de fortifications anciennes* ».

En effet, des sondages au revers de murs (de 3 à 3,60 de hauteur) ont livré des témoins datables de 250 ans avant l'ère. J'en déduisais qu'ils existaient lors de la venue de César. Ce sont là, avec le matériel et les constructions découvertes par le plateau, des preuves de l'existence d'un oppidum gaulois. Pour soutenir le contraire, il faudrait apporter des preuves. Pourtant, mon propos n'a pas semblé partial à deux archéologues, Inspecteurs Généraux, qui estimaient que ma datation de - 250 devait être revue à la hausse d'au moins deux siècles.

Ainsi, M. V. Guichard se sert des vieilles sornettes des défenseurs de Merdogne qui, en 1932 ne voyaient dans les "murs" que des travaux de vigneron. Il écrit : « *...le plan détaillé (on juge maintenant sur plan !) de cet ensemble tend bien plus à accréditer son intégration à un système de terrasses de culture moderne* ». Mais prudent, tout de même, (car il est des encres que l'on regrette plus tard d'avoir sorti de l'encrier), il ajoute : « *sans toutefois procurer d'argument définitif à l'appui de cette datation* ».

Le lecteur jugera de la distance qui sépare une *accréditation* à une *datation*. Une datation est le produit d'une donnée matérielle, c'est une preuve. Une accréditation est un terme passe-partout et abstrait.

Pour le camp de Chanturgue, il recommence et écrit : « *demeure encore à effectuer le réexamen du plateau de Chanturgue, où Paul Eychard identifie divers aménagements en pierre sèche aux vestiges d'un camp romain* ». Il aurait intérêt à revoir le rapport d'une commission d'enquête (après celle de 1979 qui voyait dans ces "arrangements" les vestiges d'un camp militaire antique) qui, en 1982, fut fort étonnée de voir sur cette colline un camp romain caractérisé par ses structures. Le Président de cette commission dans son rapport avouait sa perplexité, (car en effet, on ne trouve pas un camp romain tous les jours !) et écrivait aussi : « *la zone ouest de Chanturgue évoque, effectivement, les pratiques romaines* ». Ce signataire, actuellement Professeur au Collège de France, Monsieur Christian Goudineau, disait, lors de sa visite qu'il s'agissait bien d'un camp romain. (Des personnes présentes en témoigneront s'il le faut).

Ayant travaillé sur Chanturgue quelques années, j'ai publié un ouvrage sur cette découverte et sur ce qu'elle signifie pour l'Histoire. C'est pourquoi je trouve incongrue l'argumentation de M. V. Guichard qui s'arroge le droit, à son niveau (qui n'est pas celui de Ch. Goudineau) de juger de mon travail, comme ça, de loin, par une curieuse appréciation.

J'ai déjà révélé dans cette « *Chronique de l'Oppidum* » de l'Ascot ce qu'il fallait penser des datations des matériels gaulois des Côtes, et gallo-romains de Merdogne. Celui de Merdogne, après neuf campagnes annuelles de fouilles, fut daté, pour sa phase ancienne, de 25 à 30 ans environ après

la bataille. Cette datation est due aux archéologues de Strasbourg qui concluaient que s'il y eut à Gergovie (Merdogne) un oppidum, celui-ci restait à découvrir. M. Guichard affirme pourtant qu'il y avait un oppidum à Merdogne. Il serait bien qu'il en apporte (lui ou un autre) des preuves irréfutables.

Le rempart du "front sud de Merdogne"

Sur le bord sud du plateau de Merdogne se voit un mur avec des compartiments formés par des contreforts. Il faut qu'il soit gaulois, car s'il ne l'était pas, ce serait ennuyeux. Or le Pr. J. Lassus de l'Université de Strasbourg l'a fouillé en 1941 et y a trouvé, mêlées aux pierres, des tuiles gallo-romaines. Il en déduisait que ce mur était postérieur à la conquête. Son opinion n'a pas empêché un intellectuel notable, très écouté à Clermont, d'écrire « *...qu'il serait paradoxal de ne pas y voir un rempart de - 52* » (Bataille de Gergovie). L'idée qui prévaut, maintenant, est que les tuiles n'étaient pas dans le mur mais dans les contreforts, ce qui signifierait que le mur fut construit avant et qu'en conclusion, le mur serait donc bien un rempart gaulois. Mais que ceux qui présentent cette idée revoient le texte de J. Lassus. Celui-ci parlait bien du mur... Ce mur sera donc un témoin de la bataille, à condition, évidemment, que ceux des Côtes soient l'œuvre des cultivateurs modernes.

La ville à génération spontanée

Mais voilà qu'une polémique, surtout favorable aux Côtes, alimente, depuis quelques mois, de nombreux journaux et des revues nationales à fort tirage. Alors, on affine les arguments ! V. Guichard en vieillissant la céramique gallo-romaine de Merdogne de quelques dizaines d'années peut, ainsi, couvrir la période creuse du site et peupler, par ce moyen, les lieux vénérés. Du même coup, la céramique des Côtes est vieillie d'autant. D'une pierre, deux coups. Ce serait faire naître à Merdogne une ville du genre génération spontanée, sans racines, sans passé. Pourtant les historiens et les latinistes reconnaissent bien que Gergovie fût ancienne, que Celtill, père de Vercingétorix y fut exécuté et qu'y régnaient des pratiques municipales. Ajoutons aussi que les propos de l'Arverne Critognat, lors du siège d'Alésia, laissent penser que ce fut Gergovie, que, 60 ans plus tôt, 300 000 Cimbres et Teutons assiégèrent.

Reconnaissons que la ville à génération spontanée semble, quand même, un peu jeune (si ville il y eut).

La Confusion verbale

V. Guichard peut-il satisfaire notre curiosité à propos de sa « *révision des abondantes collections d'objets de...* » Merdogne dont il écrit que « *ce site est densément occupé durant une période assez brève qui correspond à la seconde moitié du 1^{er} siècle avant J.C.* », sans qu'il « *puisse préciser davantage* ».

En fait, cela revient à dire qu'il n'y avait pas d'oppidum gaulois à Merdogne et que ce site est gallo-romain.

Mais puisqu'on nous affirme que Gergovie était à Merdogne, il faut enchaîner sur le peuplement et la fondation d'Augustonemetum (Clermont actuel) : l'histoire apprend que la ville nouvelle fut formée par les Gergoviens (comme cela se fit partout en Gaule).

Les Gergoviens sont les Gaulois anciens qui descendirent de leur place de hauteur après la conquête et peuplèrent la ville nouvelle. Mais ce ne sont pas les gallo-romains de la deuxième moitié du siècle avant notre ère, qui formèrent Augustonemetum. Or, justement, c'est à la même période (- 25 environ pour Augustonemetum) que le plateau de Merdogne vit arriver des habitants, des gallo-romains !!

Alors, comprenez qui pourra comprendre.

Le Fossé de Stoffel (1861)

V. Guichard a trouvé un fossé sous une borne que le fouilleur de Napoléon III avait placée sur le tracé de ce même fossé. Enthousiaste, V. Guichard convoque la presse et fait savoir que ce fossé est romain ainsi que ce qu'il y a trouvé dedans (puisque Gergovie est à côté).

Les objets sont deux pointes de flèches lourdes qui sont romaines, forcément, et destinées à une catapulte (évidemment puisqu'il s'agit de Gergovie) une amphore qui est romaine aussi (mais cela est indiscutable) et due à l'armée romaine puisque... et des boulets romains puisque... C'est faire bon marché des données pratiques de l'organisation et de l'équipement des légions en campagne. Une amphore vide pèse de 12 à 15 kg. Imagine-t-on le train de chariots mis en œuvre pour transporter au travers de la Gaule les amphores nécessaires à 50.000 légionnaires ?

À propos des boulets (plusieurs) dits « *taillés dans des roches locales* », il est possible d'y voir de simples galets roulés, plus ou moins ronds, comme on en trouve sur les bords de toutes les terrasses basaltiques locales. Ces galets témoignent pour les rivières dont les lits au tertiaire ont été recouverts par les coulées volcaniques. Aux Côtes, ce sont des galets, à Merdogne, ce sont des boulets et qui plus est, « *taillés dans les roches locales* ». Dès leur arrivée devant la place, les Romains se sont mis à tailler les cailloux pour leur enlever leurs arêtes, sans doute trop vives et trop dangereuses pour l'ennemi...

Actuellement, il est bien difficile d'imaginer le chantier que représente la taille (et le polissage qu'on aurait garde d'oublier) de « roches locales » afin d'équiper une si nombreuse armée. Un vrai travail de romain !

L' « oubli » de Stoffel

Je rends compte ici de la réponse d'un fouilleur de Merdogne à la question : « *Comment expliquer que Stoffel découvrant le fossé n'ait fait mention d'aucun des objets mobiliers qui auraient précisé la date et la fonction de ce fossé ?* »

Réponse de V. Guichard : « *Stoffel ne s'est pas intéressé au contenu de ce (ou ces) fossé(s).* » Curieux archéologue, tout de même, qui à Alésia fit enregistrer jusqu'aux clous de godasses trouvés dans des fossés (comme il se doit). Mais il paraît que les rapports de Stoffel souffrent « *d'une documentation laconique ...* ». Voilà qui pourrait conduire certains esprits bilieux à avoir une mauvaise pensée. Il y a là un pas que je ne franchirai pas.

Mais, toujours prudent, deux pas en avant pour marquer les esprits et un en arrière, car on ne sait jamais, V. Guichard admet que l'identification de ce fossé est « *présumée* » (romaine évidemment).

Alors, c'est l'enthousiasme dans le camp de Merdogne. Enthousiasme dont le quotidien local rend compte avec modération et retenue, par deux fois ! Une fois pour frapper, une autre pour assommer.

Il y a là une opinion qui n'est qu'une opinion, reprise avec enthousiasme et soulagement (sans doute) par une personnalité de haut niveau qui, s'autorisant, en confiance, des arguments de V. Guichard, écrit sous couvert du Conseil Régional aux habitants de Chanonat et de la Roche-Blanche pour annoncer la bonne nouvelle.

Chaque citoyen peut penser ce qu'il veut et le faire savoir, mais sauf à transgresser la bienséance et à la discrétion, l'usage est plutôt rare de profiter d'une autorité acquise sur le plan politique pour influencer l'opinion de bon nombre d'administrés sur un tel sujet.

Pourquoi une telle situation ?

N'y aurait-il pas un fonctionnaire important qui fouille à Alise-Ste-Reine et qui ne peut admettre qu'il existe un camp romain césarien à Chanturgue, parce qu'il n'existe rien de semblable autour d'Alise (Alésia). Il est vrai qu'un historien de valeur auteur d'une thèse sur l'armée et le soldat à Rome de 110 à 50 soutenait que, puisqu'on ne trouve pas de camp à Alésia, c'est que César ne faisait pas établir de camp en Gaule. Celui de Chanturgue ferait courir un gros risque à Alise-Sainte-Reine et à Merdogne !! L'affaire est en effet de grande taille. Alors, Gergovie doit rester à Merdogne et Alésia à Alise. Mieux vaut nier Chanturgue et laisser détruire les côtes.

Au Pléistocène ...

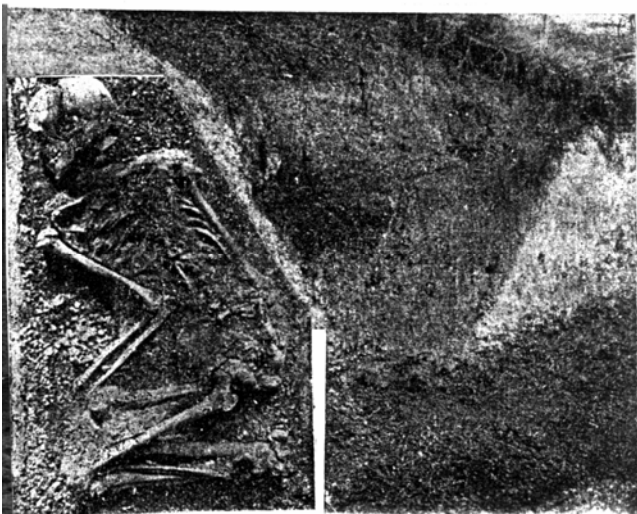
J'ai appris incidemment (le journal local n'en fait pas état) que lors de la mise au jour du fossé Stoffel-Guichard, les fouilleurs eurent le plaisir ou la surprise d'exhumer le squelette d'un animal du Pléistocène !

Bien à vous tous

P. EYCHART



N. B. Concernant le fossé : J'informe que sur le flanc des Côtes et celui de Chanturgue, j'ai mis au jour cinq coupes de fossés de 2,50 m à 3 m d'ouverture et des sépultures pré et protohistoriques et que j'ai attribué le tout à des enceintes fortifiées antiques. Il était à prévoir, et je l'écrivais, que de semblables découvertes se feraient sur les flancs des montagnes riveraines de la plaine. Il ne me serait pas venu à l'esprit de dire que mes fossés étaient romains. Pour qu'ils le soient, il aurait fallu qu'ils mesurent 3,60 m d'ouverture, qu'il y en eut deux parallèles et qu'ils eussent un fond plat et non une coupe triangulaire. J'informe que sur le flanc Est de Chanturgue se sont conservés, sur la pente, deux fossés à fond plat de 3,60 m d'ouverture, ce qui correspond bien à ce que César disait de ceux qu'il avait ordonné d'établir.



*À gauche une sépulture néolithique (5 sépultures préhistoriques ont été trouvées associées aux fossés).
À droite deux coupes de fossés préhistoriques parallèles entre eux d'une ouverture de 3,50 m,
découverts sur le flanc des Côtes et de Chanturgue en 1966.*